



Hôtel de Ville
58 bis rue Poincaré
59 160 CAPINGHEM
Téléphone : 03.20.92.17.66 – Fax : 03.20.92.58.99
accueilag@ville-capinghem.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX - EXECUTION
REGLEMENT DE CONSULTATION

Objet du marché :
AMENAGEMENT DU LOCAL COMMUNAL HUMANICITE
14 Avenue Nelson Mandela 59160 CAPINGHEM

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

LE 30 AVRIL 2019 A 17H00

SOMMAIRE

Article 1° - Pouvoir adjudicateur.....	3
1-1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur	3
1-2 Apports d'informations complémentaires	3
1-3 Visites sur site	3
Article 2° - Objet et conditions de la consultation.....	3
2-1 Objet de la consultation	3
2-2 Mode de consultation.....	3
2-3 Allotissement	4
2-4 Lieu d'exécution des prestations	4
2-5 Délai de validité des offres	4
2-6 Mode de règlement du marché	4
2-7 Forme juridique de l'attributaire.....	4
2-8 Variantes	4
Article 3° - Durée du marché	4
Article 4° - Dossier de Consultation des Entreprises	5
Article 5° - Modalités de présentation des candidatures et des offres.....	5
5-1 Justifications à apporter par le candidat	5
5-2 Un projet de marché	5
Article 6° - Conditions d'envoi ou de remise des offres	5
6-1 Retrait des dossiers de consultations	5
6-2 Date limite de présentation des offres	6
Article 7° - Jugement des candidatures et des offres	6
7-1 Sélection des candidatures	6
7-2 Jugement des offres	6

Article 1° - Pouvoir adjudicateur

1-1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré, 59160 CAPINGHEM

1-2 Apports d'informations complémentaires

Mairie de Capinghem, Administration Générale 03 20 92 34 97

Service Juridique 03 20 92 60 77

Le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les renseignements complémentaires éventuels sur les cahiers des charges sont communiqués tout au long du délai de remise des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

1-3 Visites sur site

La visite est obligatoire. Un récépissé sera remis à chaque candidat qu'il devra joindre impérativement au dossier de candidature.

Il appartient aux entrepreneurs de visiter les lieux pendant le délai de remise des offres.

Les dates pour les visites sont fixées :

- Vendredi 5 avril 2019 de 9h30 à 11h30
- Mercredi 10 avril 2019 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Vendredi 12 avril 2019 de 9h00 à 11h30
- Mercredi 17 avril 2019 de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30
- Vendredi 19 avril 2019 de 9h00 à 11h30
- Mardi 23 avril 2019 de 9h00 à 11h30

Contact : Monsieur CAVACO, référent Technique 06 85 20 44 36/03.20.92.17.66

Mail : servicetechnique@ville-capinghem.fr

Les candidats appelleront la personne contact pour fixer un horaire dans les créneaux fixés ci-dessus.

Article 2° - Objet et conditions de la consultation

2-1 Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet :

L'aménagement du local HUMANICITE situé au 14 Avenue Nelson Mandela 59160 CAPINGHEM.

2-2 Mode de consultation

La présente consultation est soumise au code de la commande public (CCP).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec tous les candidats dont l'offre est jugée recevable.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments, y compris sur le prix.

2-3 Allotissement

La présente consultation est composée de 12 lots :

Lot	Objet
1	Menuiserie extérieure
2	Carrelage
3	plâtrerie
4	Faux plafond – cloisons amovibles
5	Murs mobiles
6	Menuiserie bois – agencement
7	Electricité
8	Plomberie – cvc
9	peinture
10	Enseignes – vitrophanie
11	Boucle magnétique – sono
12	Stores

Les candidats peuvent candidater pour un, plusieurs ou tous les lots.

2-4 Lieu d'exécution des prestations

Local humanité – 14 Avenue Nelson Mandela 59160 CAPINGHEM

2-5 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres.

2-6 Mode de règlement du marché

L'unité monétaire est l'EURO.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement dans un délai global de paiement de 30 jours, à réception de facture en fin de travaux.

2-7 Forme juridique de l'attributaire

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

2-8 Variantes

Pas de variante pour les lots.

Article 3° - Durée du marché

Le marché commencera dès sa notification.

La date de commencement des travaux sera fixée par ordre de service.

La date de fin de travaux ne pourra excéder le 30 septembre 2019.

Article 4°- Dossier de Consultation des Entreprises

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis ou téléchargeable gratuitement à chaque candidat sur le site du CDG59 www.marchespublics596280.fr ou sur le site internet de la mairie www.capinghem.fr

Il comprend :

- L'Avis d'Appel Public à la Concurrence
- Le règlement de consultation
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le rapport de l'APAVE
- Les plans
- L'acte d'engagement

Article 5°- Modalités de présentation des candidatures et des offres

Les offres seront adressées par voie électronique uniquement.

Elles devront être envoyées contre récépissé avant la date limite indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Tous les documents seront rédigés en langue française.

5-1 Justifications à apporter par le candidat

- La lettre de candidature (imprimé DC1) et la déclaration du candidat (imprimé DC2). Ces formulaires doivent être datés et signés ;
- En cas de sous-traitance, la déclaration de sous-traitance (formulaire DC4) ;
- La déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (formulaire NOT11) ;
- Une attestation fiscale et sociale
- Une attestation de visite remise par le Responsable des services techniques ;
- Une attestation d'assurance en cours de validité ;
- Un mémoire technique dans lequel le descriptif de l'aménagement du local sera présenté de façon détaillée comprenant impérativement les éléments suivants :
 - o Les plans d'exécution
 - o Les plans de détail
 - o Les moyens humains, matériels et techniques mis en œuvre pour l'aménagement du local
 - o Les conditions de garantie et d'entretien
 - o Un **planning d'exécution** des travaux avec phasage des différentes étapes
 - o Une liste de références concernant des travaux de même nature que le présent marché

5-2 projet de marché

Il comprendra :

- Le CCAP et le CCTP signés.

Article 6°- Conditions d'envoi ou de remise des offres

6-1 Retrait des dossiers de consultations

Les dossiers de consultations sont disponibles sur format informatique :

- Sur le site de la commune : www.capinghem.fr, rubrique vie municipale, onglet marchés publics
- Sur le site du centre de gestion du Nord-Pas de Calais dans la rubrique des marchés publics : <https://marchespublics596280.fr>

6-2 Date limite de présentation des offres

Les offres devront parvenir avant **le 30 avril 2019 à 17h00, uniquement par voie électronique/dématérialisée via le site du CDG59, www.marchespublic596280.fr.**

Le mode de consultation de réponse « Marché Public Simplifié » MPS est autorisé :

Envoi d'une réponse électronique avec le formulaire « MPS »

En déposant une offre sur un profil acheteur partenaire du dispositif MPS (Marché Publics Simplifié), les candidats ont la possibilité de renseigner les aspects administratifs de la candidature sur la base de leur seul numéro SIRET.

6-2-1 Formulaire de candidature MPS à compléter

Ce formulaire pré-rempli grâce au numéro SIRET, (*un seul formulaire pour plusieurs lots*), permet de :

- Bénéficier d'une reprise des données d'identité de l'entreprise (raison sociale, forme juridique, dirigeant principal, numéro tva infracommunautaire, adresse) ;
- D'attester du respect des obligations sociales et fiscales. Une requête automatisée auprès des différentes administrations (INSEE, DRFIP, ACOSS, infogreffe...) lancée en mode sécurisé par le Profil d'Acheteur permettra de récapituler l'ensemble des attestations requises, que l'entreprise pourra corriger le cas échéant en cas d'obsolescence notamment ;
- D'attester de la souscription des assurances appropriées, de ne pas être dans l'un des cas interdisant de soumissionner aux marchés publics, du pouvoir d'engager la société ;
- De saisir ses effectifs, ses chiffres d'affaires globaux et liés à l'objet du marché sur les trois derniers exercices, si la situation juridique le permet (le formulaire est adapté pour que les sociétés récentes, n'aient pas à renseigner tous les exercices)

Article 7°- Jugement des candidatures et des offres

7-1 Sélection des candidatures

Le jugement des candidatures s'effectuera en application du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics et portera sur les renseignements demandés à l'article 5°.

7-2 Jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix (50%)
- Valeur technique de l'offre (30%)
 - o Les moyens humains (15%)
 - o Les moyens matériels et techniques mis en œuvre pour l'aménagement du local communal (15%)
- Planning prévisionnel d'intervention et délais **fourni par l'entrepreneur** dans les pièces justificatives du candidat, selon le point 5-1 (20%)

Le marché ne pourra être attribué aux candidats retenus que sous réserve de la production, sous un délai de 8 jours suivant l'envoi de la demande par le pouvoir adjudicateur, des attestations et certificats énumérés ci-dessous, délivrés par les administrations ou organismes compétents :

- Pièces mentionnées à l'article R 324-4 et R 324-7 du Code du Travail
- Les attestations prouvant que le candidat satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Article 8°- Règlement des différends

En cas de litiges, le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Lille.

**Le candidat (représentant habilité) pour signer le marché
Cachet et signature**